

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

Etaient présents : Mr LACOUR Joël, Mr CARDOSOT André,
Mr ARCHER Jean-Pierre, Mmes ARNULF Michèle, BRUN Eliette,
VEROT Nicole.

Pouvoir : Mme VERRIER.

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Eliette BRUN

- **Compte Administratif 2017**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017.

- **Suppression convention avec le SICALA, transfert à la Communauté de Communes.**

La convention avec le SICALA est supprimée. Celle-ci est transférée à la Communauté de Communes.

- **Passage du règlement national d'urbanisme (RNU) au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).**

A terme pour l'ensemble des collectivités horizon 2020 pour GOUDET.

- **Convention avec le conservatoire des espaces naturels concernant la Pinède.**

Une convention est signée avec le conservatoire des espaces naturels afin de faire de la Pinède un lieu ludique et pédagogique.

Voté à l'unanimité.

- **Echange de terrains avec le GAEC du PIPET**

Afin d'agrandir à la Pinède, un échange de terrains aura lieu entre la Commune et le GAEC du PIPET.

Le GAEC cède à la Commune les parcelles A 509 et A 510, la Commune cède au GAEC du PIPET les parcelles A 387 et A 396.

Voté avec 6 voix pour. Mme BRUN n'a pas pris part

- **Installation d'une activité médicale infirmière sur le terrain communal B 45.**

L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à la vente d'une partie du terrain communal B 45 afin de permettre l'installation d'un cabinet pour une infirmière.

Voté à l'unanimité.

- **Adressage pour la Poste**

Le Conseil Municipal doit fournir un plan de la Commune avec noms de rues, de places, de numéros, etc.....à la Poste afin d'avoir un adressage très précis.

Voté à l'unanimité

- **Subventions des Pompiers et Anciens Combattants**

Le montant des subventions suivantes sont fixées à 200 € pour les Pompiers et 150 € pour les Anciens Combattants.

Voté à l'unanimité

- **Terre végétale**

La terre végétale qui se trouve au Pré aux Moines sera distribuée aux propriétaires ayant laissé passer des engins de travaux publics travaillant pour la Commune afin de remettre en état leurs terrains.

Sont concernés : Jean-Louis BERARD, Michèle ARNULF, Jean-Louis GERBIER, Mr HUGON, le GAEC du PIPET.

Le Maire
Joël LACOUR